



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction des finances  
Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg

Aux destinataires de la consultation  
selon liste annexée

Direction des finances DFIN  
Finanzdirektion FIND

Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg

T +41 26 305 31 01, F +41 26 305 31 10  
[www.fr.ch/dfin](http://www.fr.ch/dfin)

Réf: GG/CPPEF  
T direct: +41 26 305 31 12  
Courriel: [josette.moulletauberson@fr.ch](mailto:josette.moulletauberson@fr.ch)

*Fribourg, le 28 novembre 2018*

## **Loi modifiant la loi sur la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (Révision du plan de prévoyance) – Procédure de consultation**

Mesdames, Messieurs,

Le 20 novembre 2018, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet de loi modifiant la loi du 12 mai 2011 sur la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (RSF 122.73.1) et du rapport explicatif qui l'accompagne.

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents annexés, que vous trouverez également sur le site internet de l'Etat de Fribourg ([www.fr.ch/consultations](http://www.fr.ch/consultations)), et à nous faire parvenir vos éventuelles remarques les concernant jusqu'au **15 mars 2019**, à l'adresse suivante : Direction des finances, Secrétariat général, Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg, ainsi que, si possible, sous forme électronique en format word à l'adresse: [josette.moulletauberson@fr.ch](mailto:josette.moulletauberson@fr.ch). Nous vous informons par ailleurs que la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat a réuni l'ensemble des informations relatives au projet de révision de son plan de prévoyance dans un site internet spécialement dédié à ce projet et accessible à l'adresse [www.fr.ch/prévoyance](http://www.fr.ch/prévoyance).

Le délai imparti excédant le délai réglementaire, nous signalons à votre attention qu'aucune prolongation ne pourra être accordée.

Dans un but de simplification, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir dans la mesure du possible répondre à la présente consultation en respectant l'ordre des questions formulées dans le questionnaire annexé.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Georges Godel

Président du Conseil d'Etat, Directeur des finances

### **Annexes**

Liste des destinataires de la consultation  
Avant-projet de loi et rapport explicatif  
Questionnaire

Documents relatifs à la modification du règlement de la CPPEF sur le régime de pensions (versions provisoires, remises uniquement pour information)